

A l'attention de Miles White
PDG du laboratoire Abbott
miles.white@abbott.com

Monsieur

Nous vous écrivons ce jour cette lettre afin de vous signifier clairement notre soutien à l'association de malades Act Up-Paris, qui doit faire face aux poursuites judiciaires que vous avez engagées contre elle. Vous reprochez à cette association une action, l'appel au blocage de votre site internet. Vous ne vous êtes pas contenté d'une action civile, vous avez entamé une procédure au pénal, ce qui signifie que l'association peut être dissoute, payer une amende de plusieurs dizaines de milliers d'euros, des frais judiciaires, etc. Votre plainte est très clairement une tentative de faire taire Act Up-Paris et au-delà de cette association, d'intimider celles et ceux qui pourraient émettre des critiques contre les agissements d'Abbott.

Vous avez décidé de priver les malades de Thaïlande de vos innovations thérapeutiques. La décision que vous avez prise, unilatéralement, ne peut faire l'objet d'aucun recours légal. L'OMS, de nombreux médecins, des ONGs les plus diverses vous ont appelé à revoir votre position. En France, le Ministre des Affaires étrangères a soutenu la décision de la Thaïlande d'émettre des licences obligatoires. Enfin et surtout, les malades de Thaïlande, premier-es concerné-es, vous ont demandé de revenir sur cette décision, et ont appelé la communauté internationale à manifester leur solidarité. C'est à cet appel qu'Act Up Paris a répondu par l'action que vous cherchez à faire condamner.

Malgré tout cela, vous n'avez pas daigné revenir sur votre décision alors que les malades de Thaïlande peuvent en mourir. Vous refusez le moindre compromis sur votre décision, et vous entendez faire taire les personnes qui cherchent à faire valoir, face à vos intérêts exclusivement financiers, les impératifs de santé publique et la priorité à accorder aux vies des personnes.

Parce que nous considérons que l'industrie pharmaceutique seule ne peut pas imposer sa politique sanitaire aux Etats et aux malades, parce que nous pensons que la surveillance et la dénonciation de vos politiques commerciales, lorsque ces dernières mettent en danger la vie de millions de malades, sont indispensables, nous vous demandons de retirer votre plainte contre Act Up-Paris.

Quelle que soit votre décision à cet égard, nous ne nous laisserons pas intimider et nous continuerons de tout faire pour que vous reveniez sur votre décision de priver les malades de Thaïlande de médicaments vitaux.